

Date d'affichage le : 14/10/2026

SOUS-POLE COMPETITIONS FER

Réunion du 05/10/2026

Sous la Responsabilité de M Lionel CARPENTIER

Membres présents : ME Carole LOISEL -

MM Jean Claude DAGBERT (réfèrent U12/U13) – Maxime DESOMBRE - Freddy
PLAYE – David VAESKEN (réfèrent de secteur U10/U11 Canche-Authie/Audomarois)

Membres consultants : MM Claude FOURNIER – Alex SERGENT - Benjamin HOCHART (CTD DAP) –
Gérard SERGENT (CTD PPF)

Assistent à la réunion : MM Pierre-André MAILLARD (réfèrent de secteur U10/U11 Boulonnais/Calais) -
Patrick Queniat (membre du comité directeur) – Willam VIMEUX (président du pôle Gestion des
Compétitions) – Thierry WAROT (réfèrent de secteur U6/U9 Audomarois)

Excusés : Jean-Charles DOMAEREL (réfèrent de secteur U6/U9 Calais) – Maxime LECLERCQ (réfèrent
de secteur U6/U9 Boulonnais) – Killian MATHUREL (réfèrent de secteur U6/U9 Canche-Authie)

La commission, sous la responsabilité de M Lionel CARPENTIER et en présence de M William
VIMEUX, président du pôle Gestion des compétitions, s'est réunie ce lundi 05/10//26 au siège du District.

Ordre du jour :

1. Ouverture et présentation des membres.
2. Définition et clarification des rôles de chacun, notamment le CTD DAP et les référents de secteur.
3. Répartition des tâches de chacun dans l'outil FAL.
4. Rôles sportif (animation de la pratique sur le terrain, la pédagogie, le format des épreuves et le suivi technique par le CTD DAP) et administratif (gestion réglementaire, suivi des engagements, validation des documents officiels et gestion des épreuves via FAL) de la commission et des référents de secteur.
5. Brassages U12/U13 hors FAL
6. Evocation des projets 26/27 à la suite du retour des éducateurs (buts pliables foot à 8/ chasubles pour plateaux)
7. Appel à candidature des divers évènements.
8. Questions diverses.

Compte rendu des délibérations :

1. Présentation des différents membres avec un tour de table : représentants du pôle compétition, des référents de secteur, des CTD DAP et CTD PPF) des membres consultants et du trésorier du DCO.

2. La commission redéfinit les responsabilités de chacun pour la saison :

_ CTD DAP objectifs à moyen terme : libération de toutes les tâches liées à la gestion du FAL et que celui-ci puisse se concentrer pour le FER exclusivement sur la formation et l'animation aux nouvelles pratiques et les propositions sportives liées aux grands évènements du calendrier.

Référents de secteur : inciter les clubs à systématiquement mettre en copie de leurs communications FER, lcarpentier@cotedopale.lfhf.fr, dvaesken@cotedopale.lfhf.fr, et wvimeux@cotedopale.fff.fr. Charge à ces derniers de transférer aux référents concernés la correspondance. Cela facilitera le transfert d'informations, sa gestion et également le travail de la direction administrative. Un document exploitable d'explication aux clubs sera préparé par Benjamin HOCHART CTD DAP et validé par Lionel CARPENTIER le responsable du sous-pôle compétitions FER.

Les référents de secteur effectuent également en début de semaine un contrôle et une relance des feuilles de plateaux et ce n'est qu'ensuite que les services administratifs effectuent les démarches auprès de la commission juridique.

3. Référents : proposition de M William VIMEUX, président du pôle gestion des Compétitions que les référents David VAESKEN et Pierre-André MAILLARD soient référents U10/U11 et que la catégorie U12/U13 soit du ressort de Jean-Claude DAGBERT, sauf pour le festival PITCH, celui-ci étant géré au sein du FAL.

4. Rôle de la commission FER au niveau sportif et administratif :

a. niveau sportif : organisation des épreuves : définitions des formats de pratique (5*5/8*8) structuration des phases de brassage et plateaux.

Prise de décision sur la méthode du jonglage en coupe CO U13 avec rappels aux clubs via le site du DCO.

Accompagnement terrain : présence des référents de secteur et des CTD lors des événements, promotion du FAIR-PLAY et de la convivialité.

Développement technique : harmonisation des pratiques et organisation des actions de détection en lien avec l'équipe technique.

b. niveau administratif : gestion des compétitions avec un suivi des engagements dans FAL, gestion des calendriers.

Homologation et réglementation : CTRL des feuilles de plateaux, traitement des demandes de modification des calendriers et rappel du caractère réglementaire du contrôle des licences en FER.

5. Référent brassages U12/U13 : Jean-Claude DAGBERT est référent principal pour la gestion des brassages de la catégorie U12/U13. Celui-ci assurera le suivi du calendrier de brassages et la constitution des poules définitives applicables à partir de 11/2026 et validera les maxi plateaux, les tournois U10/U13 étant du ressort de David et Lionel.

6. Evocation des projets :

Equipements : projets d'acquisition de buts pliables pour le foot à 8 et d'attribution de chasubles pour équiper les structures. Un dialogue s'instaure avec M Patrick QUENIART, trésorier du DCO.

Amélioration et homogénéisation de la qualité d'accueil et d'organisation des plateaux sur l'ensemble du territoire avec la contribution des référents de secteur, notamment sur la disponibilité des infrastructures.

7. Evènements, programmation, arrêtés municipaux et projets techniques :

Lancement des appels à candidatures pour l'organisation des divers événements de la saison et programmation en amont des réunions de secteur U7/U9 avec une prévision pour 02/2027 pour un bilan de début de saison. Pour résumer, tout événement ou demande de soutien logistique du District (gouters, commission de l'Évènementiel, de l'Engagement, etc...) pour les événements organisés doivent parvenir à J-30.

Les grands évènements (PITCH, Journée Nationale U6/U7 et U8/U9, etc...comme l'année dernière, feront l'objet de réunions préparatoires avec au minimum la présence d'un élu qui transmettra les décisions à valider par le Comité Directeur.

Finale de la coupe U13 CO et FestiFoot U11 : ces 2 pratiques feront l'objet de 2 évènements finaux distincts.

Rappel concernant la gestion des arrêtés municipaux avec la priorité qui doit être donnée au maintien des rencontres à effectif réduit (FER/U6 à U9) même en cas de fermeture des terrains pour le foot à 11.

Dérogação U13, gestion des demandes confiées à Jean-Claude.

Projet foot à 10 (U13 Elite/filles et garçons) : présentation d'un projet à la suite des détectations avec mise en place d'un format Foot à 10 sur terrain réduit (16m*16m/réparation adaptée) destiné aux équipes U13 élite F/G.

Envoi d'un GOOGLE FORMS transmis prochainement aux clubs élite de notre territoire pour recueillir leur retour, ce projet débouchant sur une participation en finale départementale.

8.Questions diverses : clôture des échanges sur les sujets annexes posés par les membres.

Le responsable : Lionel CARPENTIER

Le secrétaire de séance : Freddy PLAYE